

**BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE
DE PREVENTION ET DE SECURITE**

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

- ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

L'activité de l'AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE prise en compte pour l'étude de ce diplôme est observée dans les domaines suivants :

- A - Prévention et lutte contre :
 - Incendie,
 - Malveillance,
 - Risques techniques.
- B - Prévention des accidents et secours aux personnes,
- C - Maîtrise des outils permettant la télésurveillance
- D - Organisation de l'intervention dans le cadre de la télé sécurité,
- E - Tâches administratives et actions de formation (prise en compte des facteurs humains).

- ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

L'évolution de sa carrière pourra amener ce technicien à des fonctions d'analyse et de conception, soit dans le cadre technique, soit dans le cadre commercial.

A ce titre, il sera capable d'indiquer un coût estimatif d'acquisition, d'installation et d'exploitation des divers matériels destinés à prévenir le risque ou à lutter contre les effets d'un sinistre. Il devra assimiler les techniques de vente.